



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE L'OISE

Association loi 1901
Siège social : 12 rue du 27 juin
BP 60945
60009 BEAUVAIS cedex

Exercice clos le 31 août 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE L'OISE

Association loi 1901

Siège social : 12 rue du 27 juin

BP 60945

60009 BEAUVAIS cedex

Exercice clos le 31 août 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E de l'Oise relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 855 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 859 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 853 sur 856 lors de l'exercice précédent) ;



- Au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 3 409,25 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 2 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "erreurs créditrices", est inclus dans le poste "autres dettes. Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que 761 sur les 859 coopératives scolaires et foyers coopératifs ne tiennent pas leur comptabilité sur le logiciel préconisé Retkoop ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.



Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 28 janvier 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'OISE

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	189	189			Fonds propres (avant affectation)	560 378	558 134
Terrains	8 232		8 232	8 232	Report à nouveau	3 137 576	3 047 118
Constructions	149 670	145 167	4 503	6 437	Résultat de l'association	556 774	93 308
Installations et matériels d'activités	7 559	5 659	1 901	2 462	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	38 613	28 360	10 253	12 789	Total	4 254 728	3 698 560
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Prêts OCCE	8 290		8 290		Fonds dédiés	4 371	9 813
Autres immobilisations financières				150 012	Provisions pour risques		
Total	212 553	179 375	33 179	179 932	Provisions pour charges	4 844	4 044
					Total	9 216	13 857
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	713		713	823	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	660		660	2 100	Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	4 076	4 216
Autres créances (dont erreurs débitrices)	20 686		20 686	3 219	Dettes fiscales et sociales	27 912	25 036
Trésorerie	4 290 092		4 290 092	3 818 814	Comptes courants OCCE	39 000	
Charges constatées d'avance	945		945	1 307	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	5 097	250 784
Total	4 313 097		4 313 097	3 826 264	Produits constatés d'avance	6 247	13 743
					Total	82 332	293 779
TOTAL	4 525 650	179 375	4 346 276	4 006 195	TOTAL	4 346 276	4 006 195

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'OISE

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	1 146 228	1 421 049
Ventes de produits	1 343 967	1 739 514
Prestations de service et animations	500 720	799 766
Subventions d'exploitation	737 291	1 365 614
Dons et Mécénat	2 948	2 304
Contributions financières	500	
Autres produits	191 213	601 308
Reprises sur dépréciations et provisions		1 176
Utilisations des fonds dédiés	5 442	367
Total	3 928 308	5 931 098
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	855 169	1 141 362
Variation des stocks de fournitures à céder	110	278
Autres achats et charges externes	2 091 664	4 024 088
Aides financières	5 520	9 745
Impôts et taxes	6 878	7 191
Salaires	23 332	22 954
Charges sociales	4 908	5 814
Cotisations reversées	100 840	100 716
Autres charges	271 478	467 174
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	101 021	129 994
Dotations aux dépréciations et provisions	801	843
Reports en fonds dédiés		9 813
Total	3 461 721	5 919 970
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	466 587	11 128
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	57 844	74 183
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	57 844	74 183
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	57 844	74 183
RESULTAT COURANT (I + II)	524 431	85 311
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	155 669	240 826
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions	24 457	
Total	180 126	240 826
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	147 783	208 373
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		24 457
Total	147 783	232 830
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	32 343	7 996
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	556 774	93 308
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	362 577	389 345
Total	362 577	389 345
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	362 577	389 345
Total	362 577	389 345

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE L'OISE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2020. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de *“permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe”*.

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	4 346 275,76 €	4 006 195,10 €
Résultat de l'exercice :	556 774,18 €	93 307,56 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	859	856
dont coopératives et foyers agrégés :	855	853
dont coopératives et foyers non agrégés :	4	3
Nombre de coopérateurs :	89 627	90 528
Heures de bénévolat du siège départemental	600	619
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	12 585	13 539
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	7	8 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	362 577 €	389 345 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DE L'OISE

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	556 774,18	{ dont 45 944,04 pour le siège départemental dont 510 830,14 pour les C.R.F. agrégés	
Autres créances :	20 686,49	{ dont 20 686,49 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs	
entre total actif et total passif constatés dans		0	C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	5 097,47	{ dont 1 688,22 pour le siège départemental dont 3 409,25 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs	
entre total actif et total passif constatés dans		2	C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	4 290 092,18	{ dont 638 277,28 pour le siège départemental dont 3 651 814,90 pour les C.R.F. agrégés,	
soit en moyenne environ		4 271,13	par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	101 021,19	{ dont 6 898,82 pour le siège correspondant aux amortissements dont 94 122,37 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements	
soit en moyenne environ		110,08	par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	4 166 278,20	{ dont 280 366,50 pour le siège départemental dont 4 042 758,95 pour les C.R.F. agrégés,	
soit en moyenne environ		4 728,37	par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	3 609 504,02	{ dont 234 422,46 pour le siège départemental dont 3 531 928,81 pour les C.R.F. agrégés,	
soit en moyenne environ		4 130,91	par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :		597,46	par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	1,0	1,0
Total	2,0	2,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	761	735
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	89%	86%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	849	846
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	24	24
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	833	856
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	0	5
Participants aux séances de formation (estimation)	0	29

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE L'OISE

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	189	189			Fonds propres (avant affectation)	560 378	558 134
Terrains	8 232		8 232	8 232	Résultat du siege de l'association	45 944	2 245
Constructions	149 670	145 167	4 503	6 437	Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	7 559	5 659	1 901	2 462	Total	606 322	560 378
Autres immobilisations corporelles	38 613	28 360	10 253	12 789	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	4 371	9 813
Prêts OCCE	8 290		8 290		Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières				150 012	Provisions pour charges	4 844	4 044
Total	212 553	179 375	33 179	179 932	Total	9 216	13 857
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	713		713	823	Emprunts OCCE		
					Emprunts et dettes assimilées		
Coopératives et usagers divers	660		660	2 100	Fournisseurs	4 076	4 216
Comptes courants OCCE					Dettes fiscales et sociales	27 912	25 036
Autres créances	20 686		20 686	2 925	Comptes courants OCCE	39 000	
Trésorerie	638 277		638 277	680 927	Autres dettes	1 688	250 784
Charges constatées d'avance	945		945	1 307	Produits constatés d'avance	6 247	13 743
Total	661 282		661 282	688 082	Total	78 923	293 779
TOTAL	873 835	179 375	694 461	868 014	TOTAL	694 461	868 014

OCCE DE L'OISE

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	156 861	156 632
Ventes de produits	634	397
Prestations de service et animations	40 980	30 185
Subventions d'exploitation	1 500	18 253
Dons et Mécénat	2 948	2 304
Contributions financières	500	
Autres produits	17	15
Reprises sur dépréciations et provisions		1 176
Utilisations des fonds dédiés	5 442	367
Total	208 882	209 329
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	4 638	4 936
Variation des stocks de fournitures à céder	110	278
Autres achats et charges externes	74 422	59 060
Aides financières	5 520	9 745
Impôts et taxes	6 878	7 191
Salaires	23 332	22 954
Charges sociales	4 908	5 814
Cotisations reversées	102 175	101 391
Autres charges		0
Dotations aux amortissements	6 899	6 929
Dotations aux dépréciations et provisions	801	843
Reports en fonds dédiés		9 813
Total	229 683	228 954
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-20 801	-19 625
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	45 764	45 877
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	45 764	45 877
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	45 764	45 877
RESULTAT COURANT (I + II)	24 963	26 252
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 264	469
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions	24 457	
Total	25 721	469
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 740	20
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		24 457
Total	4 740	24 477
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	20 981	-24 008
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	45 944	2 245
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	16 500	17 023
Total	16 500	17 023
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	16 500	17 023
Total	16 500	17 023

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui dégage un excédent de 45 944,04 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'association départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de l'appel de cotisation.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	189,18			189,18
Terrains	8 232,25			8 232,25
Constructions et agencements	149 669,78			149 669,78
Matériel d'activités	7 039,51	519,84		7 559,35
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport	17 585,76			17 585,76
Matériel informatique	10 683,61	1 268,01		11 951,62
Mobilier de bureau	8 995,28	79,99		9 075,27
Immobilisations en cours				
Total	202 395,37	1 867,84		204 263,21

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

- les souris robots
- les écrans ainsi que la tour du poste « animateur pédagogique ».

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	189,18			189,18
Constructions et agencements	5%	143 232,80	1 934,41		145 167,21
Matériel d'activités	33% à 20%	4 577,92	1 080,74		5 658,66
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%	4 797,00	3 517,15		8 314,15
Matériel informatique	33%	10 683,61	344,89		11 028,50
Mobilier de bureau	20%	8 995,28	21,63		9 016,91
Total		172 475,79	6 898,82		179 374,61

2. Immobilisations financières

Avance de fonds aux coopératives 8 290,00

3. Stocks

Agendas coopératifs 713,10

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	660,00		660,00
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	660,00		660,00

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant

6. Autres créances

Fournisseurs débiteurs (EIC)	2 717.26
Produits à recevoir AGN	16 594.63
Subventions à recevoir	1 374.60
	20 686.49

7. Trésorerie

Parts Sociales CE	150 012.00
Compte courant CE	12 561.02
CSL Associatis CE	137 138.85
Crédit Coopératif TAP	48.31
Compte courant CA	1 502.00
Livret A CE	84 690.39
Intérêts courus à recevoir	225 819.58
Intérêts CSL Pivot à reverser	3 099.76
Compte CA AGN 2020	23 405.37
	638 277.28

8. Charges constatées d'avance

SFR	60.43
OPAC	8.38
Solidatech	2.13
GRENKE	560.00
MAIF	314.45
	945.39

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Classe Eau 2018 -2019	2 940,00		2 940,00	
Erasmus + coop 113 2019-2021	6 873,00		2 501,63	4 371,37
Total	9 813,00		5 441,63	4 371,37

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	4 043,52	800,76		4 844,28
Provisions pour charges	4 043,52	800,76		4 844,28
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances	24 457,04		24 457,04	
Provisions pour dépréciations	24 457,04		24 457,04	
Total	28 500,56	800,76	24 457,04	4 844,28

Dotations / reprises d'exploitation	800,76	
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		24 457,04
Total	800,76	24 457,04

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	24 457,04
Total	24 457,04

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

Fournisseurs	23.99
Fournisseurs, factures non parvenues	4 051.67
	4 075.66

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	1 476.36
Urssaf	537.00
Retraite complémentaire	330.64
Prévoyance	74.04
Mutuelle	126.84
Charges sur congés payés	336.61
Prélèvement à la source	0.00
Uniformation	331.35
Impôt sur les produits financiers	24 699.37
	26 537.61

7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	39 000.00
----------------------	-----------

8. Autres dettes

Fonds des coopératives fermées	1 688.22
--------------------------------	----------

9. Produits constatés d'avance

Indemnité de résiliation EIC	6 246.71
------------------------------	----------

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	89 627	90 528
Cotisation nationale par coopérateur	1,13 €	1,11 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,62 €	0,62 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	156 847,25	156 613,44
Cotisations versées à la Fédération	101 278,51	100 486,08
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	101 278,51	100 486,08

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		18 253,00
Subventions conseil départemental		
Subventions communes		
Autres subventions	1 500,00	
Total	1 500,00	18 253,00
Dont versées aux coopératives		17 653,00

3. Contributions financières

Contributions Fédération Nationale 500.00

4. Produits exceptionnels

Produits de fermeture de coopératives 713.25
Produits sur exercice antérieur 550.70
Reprise de provisions pour dépréciation des autres créances 24 457.04
25 270.99

5. Charges exceptionnelles

Charges sur exercice antérieur (regul.créance EIC) 4 739.78

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

2. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Loyers restant dus :

Photocopieur (redevance annuelle : 6 720 €. Échéance du contrat : 06/21) 12 320.00

3. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

4. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant.

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 600 heures de travail valorisées à 16 500 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• Caisse d'épargne :

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Caisse d'épargne (convention du 05/02/2003). Le compte « centralisateur » (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	850	856
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	3 273 054.80	3 084 479,06
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	42 558.71	42 281 ,33
Montant des impôts dus par l'AD	4 427.26	4 745,49
Montant des intérêts acquis nets après impôts	38 131.45	37 535,89
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%